

7 - Durance

FRDG218 Molasses miocènes du Comtat

Etat quantitatif : Médiocre Objectif : Bon état 2027 Motivations en cas de recours aux dérogations : FT Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : déséquilibre prélèvement/ressource	Etat chimique : Médiocre Objectif : Bon état 2027 Motivations en cas de recours aux dérogations : CN Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : pesticides, pollutions urbaines, nitrates
---	---

Commentaire

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter :	Pollution diffuse par les nutriments	
		ASS0801 Aménager et/ou mettre en place un dispositif d'assainissement non collectif
Pression à traiter :	Pollution diffuse par les pesticides	
		AGR0503 Elaborer un plan d'action sur une seule AAC
		AGR0802 Réduire les pollutions ponctuelles par les pesticides agricoles
		COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives
Pression à traiter :	Prélèvements	
		RES0101 Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver la ressource en eau
		RES0303 Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau
		RES0802 Améliorer la qualité d'un ouvrage de captage

Mesures spécifiques du registre des zones protégées

Directive concernée	Protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole	
		AGR0201 Limiter les transferts de fertilisants et l'érosion dans le cadre de la Directive nitrates
		AGR0301 Limiter les apports en fertilisants et/ou utiliser des pratiques adaptées de fertilisation, dans le cadre de la Directive
		AGR0803 Réduire la pression azotée liée aux élevages dans le cadre de la Directive nitrates

Captages prioritaires à traiter

Code de l'ouvrage	Nom de l'ouvrage
CE2604	ST MAURICE
CE2606	GRAND'GRANGE FORAGE 1 ET 2